



Strasbourg, 24 mai 2022

T-PVS(2022)14

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**Comité permanent**

42<sup>e</sup> réunion  
Strasbourg, 28 novembre - 2 décembre 2022

**GROUPE DE TRAVAIL *AD HOC***  
**POUR LA SAUVEGARDE DES TORTUES MARINES**

*dans le cadre de l'initiative visant l'élaboration d'un outil d'orientation*

**2<sup>ème</sup> réunion (virtuelle)**  
Jeudi 19 mai 2022, 10h30 – 13h00 (CET)

---

**-RAPPORT DE REUNION-**

*Document préparé par  
le Secrétariat de la Convention de Berne*

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Secrétariat de la Convention de Berne souhaite la bienvenue aux participants à la réunion. Après un tour de table des participants, la présidente du groupe de travail ad hoc, Mme Céline Van Klaveren-Impagliazzo (Monaco), présente l'ordre du jour de la réunion, qui est adopté par les membres du groupe sans modifications.

## **2. POINT SUR LA SITUATION**

Le Secrétariat de la Convention de Berne informe les participants de l'état d'avancement de l'initiative visant l'élaboration d'un outil d'orientation pour la sauvegarde des tortues marines. Après la première réunion du groupe de travail ad hoc en novembre 2021, un premier cycle de consultations nationales avec les acteurs concernés à Chypre, en Grèce et en Türkiye a eu lieu fin 2021-début 2022. Les consultations nationales ont pour but de recenser les obstacles à la mise en œuvre des précédentes recommandations du Comité permanent et d'établir une plateforme d'échanges et de collaboration. Toutes les consultations se sont tenues en ligne. Les acteurs concernés des gouvernements et de la société civile ont été sollicités, ainsi que des représentants du secteur économique dans le cas de la Grèce et de la Türkiye. Après la première série de consultations nationales, les deux experts mobilisés pour mettre en œuvre l'initiative et élaborer l'outil d'orientation, M. Paolo Casale et M. Ivica Trumbic, ont commencé à ébaucher cet outil en se fondant sur les constatations faites lors des réunions.

## **3. COMPTE RENDU DU PREMIER CYCLE DE CONSULTATIONS NATIONALES**

Les experts et le Secrétariat rendent compte des résultats du premier cycle de consultations nationales menées dans les trois Parties contractantes. Pour profiter au mieux du temps de réunion et bien cibler les discussions, les experts ont préparé un questionnaire en coordination avec les représentants des principales parties aux dossiers, qu'ils ont communiqué aux acteurs nationaux avant les réunions en ligne. Les réponses aux questionnaires et les points de vue des différents acteurs ont été développés et clarifiés tout au long des échanges en ligne.

Les consultations nationales ont révélé des similitudes entre les pays et les sites faisant l'objet des dossiers. Les différents acteurs ont reconnu l'existence d'un conflit entre le développement économique/tourisme et la sauvegarde des tortues, étant donné que, dans certaines régions, les zones urbaines et de construction ne cessent de gagner du terrain. Alors que des plans de gestion sont établis pour la plupart des sites, le processus d'application et de mise en œuvre de ces plans est jugé trop long et pourvu de ressources financières insuffisantes. Les participants à la réunion sont d'avis qu'il faut disposer de moyens suffisants pour pouvoir appliquer ces plans. Il est toutefois souligné qu'il n'est pas du ressort de la Convention de Berne de fournir de tels moyens, mais que cela doit impérativement venir des autorités nationales. Les participants rappellent en outre qu'en plus des plages de ponte, l'habitat des tortues marines englobe la zone marine, ce qui signifie que des plans spécifiques pour le milieu marin sont également nécessaires. Les discussions en ligne révèlent également un manque d'harmonisation entre les différents acteurs quant à la définition et à l'évaluation du statut de conservation actuel des tortues marines. Un ensemble d'indicateurs harmonisés permettant d'évaluer ce statut semble faire défaut. De plus, l'attention est attirée sur la nécessité de sensibiliser et de former tous les groupes d'acteurs concernés. Pour combler les lacunes dans le domaine, il est suggéré d'identifier les acteurs qui pourraient agir en tant qu'ambassadeurs chargés de diffuser l'information et de mener une action de sensibilisation.

L'intérêt des différents acteurs et leur participation active aux consultations nationales sont perçus de manière très positive par les participants à la réunion et les experts, car la communication et les échanges sont jugés essentiels pour réussir ces travaux. Les participants se disent prêts à contribuer aux efforts déployés conjointement pour trouver des solutions à long terme. Le Secrétariat précise que les comptes rendus des consultations nationales sont des documents de travail internes établis dans le seul

but de faciliter la tâche du groupe de travail et qui couvrent brièvement les principaux points de discussion.

#### **4. PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉBAUCHE DE LIGNES DIRECTRICES**

L'expert, M. Paolo Casale, présente le projet d'ébauche de Lignes directrices qu'il a élaboré conjointement avec l'autre expert, M. Trumbic. Il rappelle qu'à sa 40<sup>e</sup> réunion, le Comité permanent a décidé de lancer l'élaboration d'un outil d'orientation pour la sauvegarde des tortues marines, sous forme de plan d'action ou de lignes directrices. Dans le cadre de cette initiative et à l'issue de la première série de consultations nationales, les experts ont estimé qu'il serait plus adapté pour les acteurs concernés d'élaborer des lignes directrices plutôt qu'un plan d'action, car les lignes directrices peuvent être appliquées dans des pays et sites différents et adaptées à des contextes locaux particuliers, tandis que les plans d'action traduisent généralement des mesures convenues, spécifiques et à mettre en œuvre dans un temps limité. Les Lignes directrices ont pour objet d'aider les acteurs concernés à résoudre les problèmes liés aux sites de ponte. M. Casale souligne que le projet présenté n'est encore qu'une ébauche sommaire qui ne demande qu'à être affinée tout au long du processus de rédaction.

En particulier, pour répondre à l'une des principales constatations dégagées des consultations nationales, les Lignes directrices doteront les acteurs concernés d'un nouvel ensemble d'indicateurs permettant de contrôler le statut de conservation des tortues marines qui ira au-delà du seul comptage de nids. Le Secrétariat propose que ce nouvel ensemble d'indicateurs soit utilisé par les parties aux dossiers pour rendre compte conjointement du statut de conservation des tortues marines. M. Casale observe en outre qu'il faut trouver des moyens de mobiliser davantage les différents acteurs et les collectivités concernés, car leur contribution est essentielle pour inciter les pays à investir dans la conservation d'espèces. Ce point est donc inclus dans le projet d'ébauche.

Certains participants à la réunion s'inquiètent du fait que des Lignes directrices trop générales risquent de détourner l'attention des questions spécifiques traitées dans les dossiers en cours. Le Secrétariat précise que le lancement des Lignes directrices ne réduira pas l'importance des dossiers en cours ni des recommandations du Comité permanent. Il est rappelé par ailleurs que l'initiative de sauvegarde des tortues marines vise à apporter un nouvel éclairage aux mesures de conservation actuelles, dans un esprit de complémentarité et non de substitution. Il est à espérer que l'initiative aidera les Parties contractantes à avancer sur les dossiers en cours concernant les tortues marines et à prévenir de futures plaintes en contribuant à améliorer le statut de conservation des tortues marines.

Pour conclure la discussion et la présentation des experts, les participants à la réunion se disent pleinement satisfaits du projet d'ébauche de Lignes directrices.

#### **5. PROCHAINES ÉTAPES**

La présidente remercie les experts de leur travail et de leur présentation et attend avec intérêt la poursuite des travaux sur le projet de lignes directrices.

À l'automne 2022, un deuxième cycle de consultations nationales avec des acteurs locaux de Chypre, de la Grèce et de la Türkiye sera organisé afin d'avoir un retour sur le projet de Lignes directrices, projet qui sera porté à l'attention du Comité permanent lors de sa 42<sup>e</sup> réunion. La prochaine réunion en ligne du groupe de travail ad hoc aura lieu début 2023 dans le but de finaliser le projet de Lignes directrices pour présentation à la 43<sup>e</sup> réunion du Comité permanent.

#### **6. QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

#### **7. CLÔTURE DE LA RÉUNION**

La présidente remercie les participants et clôt la réunion.

## ANNEXE I : ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

HEURE	POINT DE L'ORDRE DU JOUR
10h30	<b>1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>
10h50	<b>2. POINT SUR LA SITUATION</b> [Initiative pour la sauvegarde des tortues marines_Feuille de route actualisée, T-PVS/Inf(2022)06]
11h00	<b>3. COMPTE RENDU DU 1<sup>ER</sup> CYCLE DE CONSULTATIONS NATIONALES</b> [Document de travail – compte rendu du 1 <sup>er</sup> cycle de consultations nationales à Chypre, T-PVS (2022)03] [Document de travail – compte rendu du 1 <sup>er</sup> cycle de consultations nationales en Grèce, T-PVS (2022)06] [Document de travail – compte rendu du 1 <sup>er</sup> cycle de consultations nationales en Türkiye, T-PVS (2022)07]
11h30	<b>4. PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉBAUCHE DE LIGNES DIRECTRICES</b> [Projet d'ébauche de lignes directrices, T-PVS/Inf (2022)32]
12h30	<b>5. PROCHAINES ÉTAPES</b>
12h45	<b>6. QUESTIONS DIVERSES</b>
13h00	<b>7. CLÔTURE DE LA RÉUNION</b>

## ANNEXE II – LISTE DES PARTICIPANTS

### CONTRACTING PARTIES

Contracting Party	Name
<b>Cyprus</b>	<b>Ms Despo ZAVROU</b> Environment Officer Department of Environment Ministry of Agriculture, Rural Development and Environment  <b>Ms Melina MARCOU</b> Department of Fisheries and Marine Research Officer
<b>Greece</b>	<b>Mr Evangelos BADIERITAKIS</b> Ministry of Environment and Energy General Directorate of Environmental Policy Directorate of Natural Environment Management and Biodiversity Department of Biodiversity
<b>Monaco</b>	<b>Ms Céline VAN KLAVEREN IMPAGLIAZZO (Chair)</b> Chef de Division Département des Relations extérieures et de la Coopération Ministère d'Etat
<b>Spain</b>	<b>Ms Helena MORENO</b> Ministry for Ecological Transition
<b>Türkiye</b>	<b>Mr Yakup KASKA</b> Professor (representing the Ministry of Agriculture and Forest) Pamukkale University Faculty of Arts and Sciences Department of Biology

<b>United Kingdom</b>	<p><b>Mr James WILLIAMS</b> Biodiversity Indicators Manager UK Scientific Councillor for the Convention on Migratory Species JNCC</p> <p><b>Ms Nikki TAYLOR</b> Senior Marine Species Adviser, JCDP Project Manager JNCC</p> <p><b>Ms Kate GOFORTH</b> Policy Advisor DEFRA</p>
-----------------------	---

**OBSERVERS**

Observer organisation	Name
<b>ARCHELON</b>	<b>Ms Panagiota THEODOROU</b> Conservation Coordinator
<b>MEDASSET</b> Mediterranean Association to Save the Sea Turtles	<p><b>Mr George SAMPSON</b> Director</p> <p><b>Ms Vicky RAE</b> Scientific Officer</p> <p><b>Ms Nadia ANDREANIDOU</b> Programmes Officer</p>
<b>Terra Cypria</b> the Cyprus Conservation Foundation	<b>Ms Kyriaki MICHAEL</b> Director of educational and research center

**INVITED SPEAKERS**

<b>Mr Paolo CASALE</b> Independent consultant Marine turtles conservation expert
<b>Mr Ivica TRUMBIC</b> Independent consultant Expert on integrated coastal zone management and maritime spatial planning

**COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT**

<b>Bern Convention</b>	<p><b>Ms Ursula STICKER</b> Secretary</p> <p><b>Ms Nadia SAPORITO</b> Junior Project Officer</p> <p><b>Ms Roxane BRADACZEK</b> Trainee</p>
------------------------	--